



ASSOCIATION
PHILATELIQUE
LILLOISE

Nortimbrophil

N° 109

1° trimestre 2022

« Le collectionneur est certainement égoïste, un club de collectionneurs rassemble donc des égoïstes qui deviennent alors ... solidaires ! »

De beaux timbres...



... Mais qu'est-ce qu'un beau timbre ???

L'Association

Philatélique

Lilloise

Association fondée en 1927

Siège: Maire de Quartier de
LILLE CENTRE 31 Rue des
Fossés LILLE

Membre de la F.F.A.P. n° 2-42 et
du Groupement Régional NORD-
PAS-DE-CALAIS

IINSS 02 90 2516

SIRET n° 391 827 227 00029

Responsable de la publication:

Brigitte VANSTEENDAM 18
Rue Gambetta 59 RONCHIN

Rédacteurs:

Olivier CORBLIN

Philippe SAVARY

Pierre WEXSTEEN

Jean MILLAIRE

Mise en page:

Jean MILLAIRE

Comité de lecture

Evelyne CANTIGNAUX

Périodicité: variable

Site web: assphilateliquelilloise.fr

À consulter le plus fréquemment
possible pour qu'il figure en tête
de liste

n° 109

Février 2022

Bonjour à toutes et à tous,

Voici un nouveau numéro de notre bulletin et bien que les menaces sanitaires soient encore présentes dans notre vie quotidienne, nous pouvons dire avec plaisir que nos réunions bi-mensuelles ont repris de façon régulière, qu'il est agréable de pouvoir se rencontrer à nouveau et échanger philatéliquement parlant.

Nous avons pu également tenir notre Assemblée Générale le 4 décembre 2021, le quorum étant atteint.

La fête du timbre aura bien lieu les 12 et 13 Mars prochains, salle A. Colin à Ronchin. Il n'y aura pas de restauration. L'installation pourra se faire le vendredi après midi.

Notre bourse aura également lieu le 15 mai prochain, nous venons juste d'avoir les autorisations d'obtenir la Salle Savoye et le matériel nécessaire prêté par la Mairie de Lille.

Nous sommes de moins en moins nombreux pour organiser ces événements et c'est grâce à la volonté de quelques irréductibles que notre association reste encore en vie.

Mais qu'en est-il pour l'avenir...? Le problème du bénévolat devient difficile à assurer du fait de l'âge avancé de beaucoup de nos sociétaires et, il faut bien le dire, d'une certaine « démotivation latente » des volontaires habituels dont l'énergie s'amenuise au fil des ans puisque, malgré les appels réguliers pour de l'aide ne serait-ce que minime et ponctuelle (2 fois l'an), nous retrouvons toujours les mêmes personnes encore présentes pour exécuter les tâches, il y a peu de renouvellement dans le groupe actif.

Soyons réalistes, le problème est présent dans beaucoup d'associations de notre groupement philatélique tant Régional que National... Espérons que la Philatélie passionne encore longtemps et surtout qu'elle devienne plus accessible financièrement à notre jeunesse...

Restons optimistes et continuez à prendre bien soin de vous.

Bonne lecture à tous et bien cordialement,

La Présidente,

Brigitte VANSTEENDAM

La Présidente, Brigitte VANSTEENDAM, s'adresse à l'Assemblée :

« Permettez-moi de vous remercier de votre présence aujourd'hui malgré le mauvais temps et les complications dues à cette période COVID persistante et c'est très chaleureusement que j'accueille ici chacun d'entre vous au nom de notre association. La séance se déroulera de la façon portée à votre connaissance dans la convocation dans notre Nortimbrophil n°108 dont vous avez été destinataire pour l'Assemblée Générale de ce jour. Pour terminer, nous marquerons la fin de notre Assemblée par une loterie pour les personnes présentes suivie du pot de l'amitié. Si personne n'a rien à ajouter à ce petit préambule, je vous propose d'entamer les débats dès maintenant. »

Le Secrétaire prend la parole pour indiquer que nous sommes 40 adhérents à l'APL, qu'à cette réunion 12 procurations nous sont parvenues, ce qui entraîne un nombre de 39 adhérents. En conséquence, le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut se tenir légalement.

Il est 14 h 45 mn, Madame Brigitte VANSTEENDAM, Présidente, déclare ouverte la 94^{ème} Assemblée Générale Ordinaire de l'APL.

Accueil et remerciements des personnes invitées : aucune n'est présente

Accueil des nouveaux adhérents :

Depuis la dernière assemblée Générale du 16 novembre 2019, nous avons eu le plaisir d'accueillir

Monsieur Bernard PRUD'HOMME de LILLE,

Monsieur Gérard PEYRAC de LOMME,

Mademoiselle Marion LECAILLE de CROIX,

Monsieur Stéphane DAMMAN de TOURCOING,

Hommage à nos amis disparus :

Avant l'ouverture des débats il est d'usage de rendre hommage à toutes celles et tous ceux qui nous ont quittés au cours de l'année philatélique qui s'est écoulée, en l'occurrence deux années cette fois-ci. Depuis notre dernière Assemblée Générale de novembre 2019 nous avons eu la tristesse de déplorer les décès de Denis RAGON, Michèle HUET, Bernard PLOUY, Michel VASSEUR, tous quatre décédés de maladies contre lesquelles ils luttait depuis longtemps et également le décès de Madame Andrée CALIMET.

La Présidente passe la parole à Jean MILLAIRE pour évoquer la longue période philatélique de Denis RAGON, de Michel VASSEUR et de Madame Andrée CALIMET.

Elle demande ensuite à Pierre DUBREMETZ de nous parler de Michèle HUET.

Enfin Jean Marie POUILLAUDE évoque la passion philatélique de Bernard PLOUY.

Nous ont également quitté, Monsieur Bernard RUYANT, Monsieur Daniel BEUVELET, anciens membres de l'APL

Il est demandé à l'Assemblée si des personnes sont au courant d'autres décès ou de maladies dont nous n'aurions pas eu connaissance

Nous aurons également une pensée pour tous les membres de l'APL qui souffrent, qu'ils soient présents ou non,

Observons une minute de silence.

1°/ approbation du compte rendu de l'AGO du 16/11/2019

Le compte rendu a été envoyé à tous les adhérents par mail ou par courrier, affiché sur nos panneaux lors des réunions suivantes et dans le Nortimbrophil n°107.

Personne n'ayant demandé un vote à bulletin secret ni formulé aucune remarque, avec aucune abstention et aucune voix contre, le compte rendu de l'AGO du 16/11/2019 est adopté à l'unanimité.

2° / **rapport moral des activités de la saison 2019/2020 et 2020/2021 :**

Du fait de la pandémie début 2020 et des confinements successifs peu de choses à relater.

La crise sanitaire nous a obligés à supprimer l'édition 2020 de la Fête du Timbre (la marque Peugeot)

Nous avons dû reporter l'édition de Mars 2021 en septembre 2021, sur les deux jours à la salle COLIN à RONCHIN, qui nous est prêtée gracieusement par la Mairie de RONCHIN grâce à Philippe SAVARY qui par ses connaissances est allé rencontrer les élus de RONCHIN pour l'obtenir. Elle nous est prêtée tous les ans depuis 2018.

Il y a eu à peu près 220 entrées sur les deux jours et notre bilan est malgré cela déficitaire, peu d'adhérents de notre club s'y sont présentés, mais nous étions heureux de revivre ces moments de rassemblement en respectant, bien entendu, les barrières sanitaires. *(un CR plus détaillé, avec photos, sera publié dans le prochain NT)*

Nous avons voulu honorer les dates commémoratives concernant la vie du général De Gaulle, pour ce faire Philippe SAVARY a rencontré les personnes responsables de la Maison De Gaulle afin de mettre en route cet évènement, Nous avons passé quelques journées pour organiser cet évènement en partenariat avec la Poste et le département, malheureusement un confinement supplémentaire est venu stopper tout cela et l'évènement n'a pu avoir lieu. Nous avons quand même pu fournir les demandeurs nationaux et nos adhérents en carte philatélique et timbre du Gal De Gaulle.

Le bilan moral et le rapport d'activités sont adoptés à l'unanimité.

Intervention de Madame Lucienne LAMIRAND sur les CR des CA parus dans NT 108 au sujet des circulations : en substance, elle demande pourquoi avoir écrit que « les circulations allaient reprendre » alors qu'elle n'avait jamais cessé de les faire circuler. Il lui est répondu que la Présidente, lors du premier confinement, avait décidé de « geler » les circulations afin d'être en conformité avec les mesures sanitaires ordonnées par le gouvernement. En continuant à faire circuler les timbres, Mme LAMIRAND a pris un risque contraire aux mesures de précaution préconisées. Il serait souhaitable que Mme LAMIRAND se conforme aux décisions du CA, par exemple en fournissant le plus rapidement possible les feuilles de route au Trésorier pour qu'il puisse alimenter le tableau de la situation des prélèvements.

Il est aussi demandé à Mme LAMIRAND de s'efforcer à parler sur un ton plus modéré, marque évidente de respect pour les autres membres du club.

3°/ **rapport financier : (voir annexe jointe)**

Chaque participant a reçu au début de l'assemblée deux documents comptables comprenant le compte de résultat des années écoulées, le patrimoine du club. Jean Marie POUILLAUDE, Trésorier développe les différentes rubriques.

4°) **Rapport des vérificateurs aux comptes :** M. TURPIN se fait l'interprète des trois vérificateurs aux comptes. Il insiste sur la qualité et la sincérité de la tenue des comptes et demande à l'Assemblée d'approuver le rapport que vient de présenter le Trésorier

5°/ **vote et renouvellement des vérificateurs aux comptes :**

La Présidente demande à Messieurs LALLIER et TURPIN présents s'ils acceptent de continuer à superviser les comptes de l'APL, leur réponse est positive, Monsieur WYDOCKA absent excusé nous ayant également donné son accord anticipé, ils sont donc reconduits dans leur fonction.

Le bilan financier est adopté à l'unanimité

6°/ prévisions des activités pour la saison 2021/2022 :

La fête du timbre devrait avoir lieu les 12 et 13 mars 2022. Le thème sera la randonnée et le TER.

La bourse aux timbres devrait avoir lieu le 15 mai 2022, nous avons commencé les investigations mais rien n'est moins sûr qu'elle puisse avoir lieu.

Nous aimerions faire les sorties que nous avons évoquées pour 2020 : PERIGUEUX, musée de la Poste, Repas spectacle présenté par Robert MESSMAN, Salon philatélique...Mais nous sommes dépendants des mesures sanitaires à venir concernant de nouvelles vagues de COVID.

7°/ Montant de la cotisation pour la prochaine saison :

Depuis l'AG de 2015, la cotisation est passée à 26 euros, pas de changement prévu.

La parole aux différents intervenants :

Gestion des stocks de timbres et tombolas : Brigitte VANSTEENDAM

Bibliothèque par Lucienne LAMIRAND et Luc MOUTON

Service nouveautés Jean Marie POUILLAUDE

Section jeunes par Pierre DUBREMETZ, qui prend la parole pour décrire son activité menée depuis plusieurs années auprès des élèves de l'Ecole Michelet à Lille. Il pense que le matériel fourni par l'Adéphil n'est guère adapté à l'âge des enfants avec qui il travaille, c'est pourquoi il préfère fabriquer son propre matériel. A ce sujet, il est utile de rappeler la décision retenue lors de la dernière réunion du CA : le stand « Jeunes » lors des manifestations, la section « Jeunes », ne doivent pas donner lieu à des manipulations d'argent : aucune recette n'est prévue. En ce qui concerne les dépenses : toutes les dépenses engagées par Pierre DUBREMETZ (timbres, albums, matériel divers...) devront désormais être réglées, sur présentation des factures ou justificatifs d'achat, par le Trésorier qui impute ces sommes au chapitre « Jeunes » des dépenses. Cette disposition permet, en cas de contrôle, de présenter une tenue des comptes totalement transparente.

Mme LAMIRAND intervient à nouveau sur un ton très véhément, mettant en cause la probité de certains membres du CA : des termes diffamatoires sont proférés devant une assemblée médusée, qui lui demande de garder son calme. Si Mme LAMIRAND pense que certains se livrent à des malversations, à elle d'en apporter les preuves au lieu de s'entêter à proférer des insultes. Ces pratiques, que nous avons déplorées il y a quelques années, ne doivent plus reprendre : notre association vient de voir arriver trois nouveaux adhérents, que vont-ils penser d'une telle ambiance ? D'autre part, toutes les personnes qui exercent une responsabilité dans notre association le font à titre bénévole et ne sont absolument pas avides de reconnaissance. Comme l'a dit Michel DEBACKER « je le fais parce que ça me plaît ! » (en parlant des circulations, à la suite des reproches qu'il avait essuyés de la part de Mme LAMIRAND). Nous n'avons jamais mis en cause le travail réalisé par Mme LAMIRAND. Nous aimerions qu'elle ait un ton plus calme et plus respectueux ; si de nouveaux propos diffamatoires sont encore prononcés, nous porterons plainte. Nous sommes heureux de nous rencontrer lors des réunions de l'APL, nous nous efforçons de les animer d'une manière constructive, mais nous n'apprécions pas du tout l'animation imposée par Mme LAMIRAND.

Revue Nortimbrophil : Jean MILLAIRE accepte tous les articles (se rapportant à la philatélie !) comme c'est déjà le cas de la part d'Olivier CORBLIN depuis quelques années et Pierre WEXSTEEN depuis le dernier n°108. La publication devrait reprendre avec plus de régularité en 2022 (3 ou 4 numéros par an).

Site WEB adresse : assphilateliquelilloise.fr : consultez-le souvent pour le faire remonter dans les premiers. Vous y trouverez ce compte-rendu avant sa publication !

8°/ **Renouvellement du Conseil d'Administration :**

Madame Brigitte MESSMAN, Messieurs Robert MESSMAN et Luc MOUTON donnent leur démission

Renouvellement pour Monsieur Philippe SAVARY, Monsieur Jean Marie POUILLAUDE, Monsieur Bernard DEVAMBEZ et Monsieur Didier PIERRE qui présente sa candidature pour la première fois.

Il est procédé au scrutin à bulletins secrets : B. DEVAMBEZ, P. DUBREMETZ, J.M. POUILLAUDE obtiennent 39 voix sur 39 votants, P. SAVARY et D. PIERRE en obtiennent 38. Les cinq candidats sont donc élus.

9°/ **questions diverses**

pas de questions posées au préalable

Rappel : en cas de changement d'adresse-mail ou d'adresse postale, faites-le savoir aux membres du bureau afin que les informations vous parviennent.

11°/ **Tirage de la tombola**

les participants ont apprécié les lots, en particulier les premiers qui dépassaient les 200 € de cote ; les absents ayant envoyé leur procuration recevront ou retireront leur lot qui a été choisi par leur mandataire.

12°/ **Clôture de l'AG**

L'Assemblée n'ayant plus de questions et l'ordre du jour étant épuisé, la Présidente proclame la fin de l'AG, il est 17 h 05mn

Et invite les participants à passer au pot de l'amitié.

Le Secrétaire-adjoint, Jean MILLAIRE

La Présidente, Brigitte VANSTEENDAM

NOS REUNIONS

5 et 19/03/2022; 2 et 16/04/2022; 07 et 21/05/2022; 4 et 18/06/2022; 02/07/2022

BOURSES ET REUNIONS

La rubrique disparaît, mais la BOURSE DE L'APL, organisée par Philippe SAVARY, Guillaume DELESALLE est fixée au

15 MAI 2022,

Il est encore temps de vous inscrire pour participer à l'organisation: invitez votre famille! Nous manquons de bras neufs pour les manipulations!!!

N'oubliez pas la

FETE DU TIMBRE LES 12 ET 13 MARS 2022

PETITES ANNONCES

<p>RECHERCHE : « Histoire de Lille » par Victor Derode, Tome I (ed : Hebrad & Co à Paris ; Beghin, 15 Rue Esquermoise à Lille ; Bronner Bauwens 2 Rue du Pont Neuf Lille) 1858 Fr. TRICOT 06 23 15 50 79</p>	<p>Robert Turpain, APL 3040 recherche timbres de postes locales d'avant 1900 : Allemagne, Russie, Norvège, Suède, Danemark, Finlande, Etats-Unis, Chine, Etats Indiens. 06 65 04 46 30</p>
<p>Jean-Marie Pouillaude (APL 2333) : vend album de timbres oblitérés de différents pays d'Europe + quelques thématiques. Téléphone 03 20 60 47 18 – 06 76 54 42 58</p>	<p>Philippe Savary (APL 2372) Recherche documents philatéliques et cartophiles sur Vauban et son œuvre. Téléphone 03 20 95 44 73 – Email : ph-savary@hotmail.fr</p>
<p>Carlos Sacré (APL 2470) propose au ¼ de cote les timbres autoadhésifs de France n° 22 et 224 neufs. 03 20 58 72 43 carlos.sacre@neuf.fr</p>	<p>Brigitte Meesman recherche flammes tous pays, tous thèmes 03 20 44 18 73</p>
<p>Olivier Corblin (APL 3007) Recherche, tous états ; Roumanie années 1872-1879 : YT n°36 à 54 ; Guatemala année 1871 : YT n°1 à 4. + France fiscaux : effets de commerce 1864-1873 Tél 06 83 00 77 21 (répondeur) ; e-mail olivier_corblin@yahoo.com</p>	<p>Recherche documents Croix Rouge : Feuillettes années 2012-2013 et 2016. Autoadhésifs année 2017 (carnet) Robert MEESMAN de l'APL, du Club de la Chapelle d'Armentières et de Comines (Belgique) 03 20 44 18 73</p>
<p>Je recherche tout timbre oblitéré pas trop commun, tous pays mais sans obl. de complaisance ; en échange, je donne même cote SOIT en oblitérés à surtaxe de France, SOIT en timbres (N**, N* et/ou Obl.) des colonies françaises, le tout de mon choix, mais j'accepte des mancos pas trop "pointues" que je servirai en priorité Robert LIGNY, 479, route de Nîmes, 34670 Baillargues</p>	<p>Lucienne LAMIRAND se propose d'aider les personnes qui ont des difficultés pour se déplacer (réunions, circulations...) à compléter leurs collections; envoyer lui une liste comportant: le pays concerné, les n° des timbres, l'état (XX,X, Obl) etc. Lucienne LAMIRAND, 16 Rue des Prés 59320 EMMERIN</p>
<div style="display: flex; align-items: flex-start;">  <div style="padding-top: 5px;"> <p>Recherche documentation sur les MESSAGERIES DES TRAMWAYS DE ROUBAIX-TOURCOING. Pour consultation, achat possible. Contacter : apierrew@wanadoo.fr</p> </div> </div>	<p>Vend une collection d'une dizaine d'albums en très bon état de pays du Monde avec de nombreuses thématiques. Achat en un seul lot souhaité. Prix 30 € pièce. Joindre le 03 20 52 50 13 dans la journée.</p>

GENIAL OLIVIER!

Pour notre plus grand plaisir, Olivier CORBLIN nous raconte le voyage d'une lettre, les essais boliviens, les tunnels suisses...Le tout gratuitement alors que les magazines philatéliques nous font payer pour la lecture d'articles pas forcément aussi intéressants.

De la Bolivie au Sanglier gaulois, en passant par Tintin et Astérix! (Olivier CORBLIN)



aigle_01.jpg



aigle_02.jpg



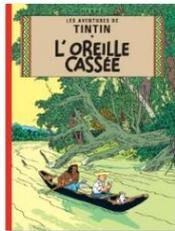
aigle_03.jpg



aigle_04.jpg



aigle_05.jpg



aigle_06.jpg



aigle_07.jpg



aigle_08.jpg



aigle_09.jpg



aigle_10.jpg



aigle_11.jpg



aigle_12.jpg



aigle_13.jpg



aigle_14.jpg



aigle_15.jpg



aigle_16.jpg



aigle_17.jpg



aigle_18.jpg



aigle_19.jpg



aigle_20.jpg



aigle_21.jpg

Nous retournons en Bolivie (01) où nous avons déjà fait connaissance avec les Challas (02). Voici un document donnant une meilleure idée du projet initial (03): on y voit le soleil, les neuf étoiles symbolisant les neuf provinces du pays, le lama (élevage) et le quinoa (? agriculture), ainsi que la montagne du Potosi, où l'argent est toujours exploité (04).

Au moment de l'indépendance (en 1825), le pays n'était guère viable économiquement faute d'investissements pour la modernisation. L'instabilité politique était la règle, ainsi que les conflits avec les pays voisins, conduisant à la perte de territoires (05), ceci illustré, par exemple, par l'album de Tintin "L'oreille cassée"(06). Les investissements (pour l'exploitation des nitrates notamment) étaient réalisés par des pays étrangers (Pérou, Chili, GB, USA) qui soutenaient les régimes qui leurs étaient favorables financièrement (07).

L'armée étant complètement discréditée, les élites financières ont finalement repris le pouvoir et lancé les réformes nécessaires, y compris postales. En 1859, on imprime les premiers timbres (Challas noir)(08) sur une presse apparemment achetée en France, mais faute de papier adéquat, l'émission fut repoussée. On

renonça une seconde fois en 1863 (Challas bleu): l'efficacité et l'honnêteté des services postaux n'étant pas assurées.

La troisième émission, représentant un condor, fut la bonne, en 1867 (09) mais les timbres, de conception locale, ne soutenaient pas la comparaison avec ceux des pays voisins, Brésil, Argentine, Chili et Pérou (10), tous imprimés par l'American Banknote Company de New York. La Bolivie fera appel à eux dès 1868 (11), démonétisant les premières émissions qui furent vendues à l'encan en 1877 : ces timbres neufs ne sont pas rares (12).

On note une certaine parenté entre le condor bolivien et l'aigle des timbres-télégraphe français de 1868 (13). Il est peu probable que la France se soit inspirée de la Bolivie, et en effet, Oudiné avait plutôt copié l'aigle des colonies (1859) de Barre fils (14), lui-même reproduisant simplement l'aigle sur les monnaies gravées par son père dès 1853 (15, 16).

Napoléon III avait repris les symboles du premier empire (17) eux-mêmes repris de l'empire romain, comme nous les connaissons tous via Astérix (18). A noter qu'il n'existe aucun vestige des enseignes des légions romaines ; les reconstitutions (19) se basent sur les descriptions de l'époque et l'épigraphie (20). On a par contre retrouvé l'équivalent gaulois (21) qui illustre la relativité de la notion de progrès en art.

VARIETES

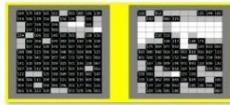


Le toit s'enflamme, piquage à cheval, timbres plus petits, timbre plus gan (le nom du graveur est en haut!), type I ou II (?), le «Postes» a pratiquement disparu, mais le «République» reste!

Les Tunnels alpins et l'art de trouver un capital (Olivier CORBLIN)



simplon_01.jpg



simplon_02.jpg



simplon_03.jpg



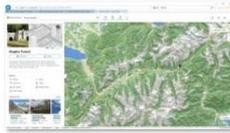
simplon_04.jpg



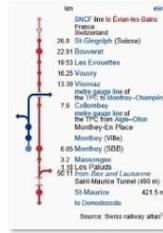
simplon_05.jpg



simplon_06.jpg



simplon_07.jpg



simplon_08.jpg



simplon_09.jpg



simplon_10.jpg



simplon_11.jpg



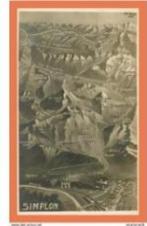
simplon_12.jpg



simplon_13.jpg



simplon_14.jpg



simplon_15.jpg



simplon_16.jpg



simplon_17.jpg



simplon_18.jpg



simplon_19.jpg



simplon_20.jpg



simplon_21.jpg



simplon_22.jpg



simplon_23.jpg



simplon_24.jpg



simplon_25.jpg



CHEMINS DE FER
DE LA
LIGNE D'ITALIE
PAR LA
Vallée du Rhône et le Simplon.
26, rue Jaffa.
DIRECTION.

Paris, le 18 février 1869

Mon cher Guasco,

Le mardi gras est cause que j'ai tardé d'un jour à vous écrire, mais enfin j'arrive à temps pour l'honneur et le crédit de nos noms à tous. Quand pourrons-nous n'avoir plus besoin de toutes ces petites combinaisons et trouver en nous-mêmes des ressources suffisantes ? Les circonstances ne sont guère favorables pour la réalisation de ce rêve.

Je suis heureux de vous savoir en possession d'un biniou physique parfait, comme vous dites. Le biniou moral viendra sans doute, mais il faut pour de ma santé pour comprendre ce que c'est que d'avoir la plénitude de ses facultés corporelles. Si j'avais mes

104	179	189	165	101		093	089	116	134
153	026	119	214		154	126		151	
	117	228	212	226				163	
	137	216	182	090					
224		166	205	145	115	203		138	131
	143	206		074	043	075	194	178	218
	157	162	120	076	181	027	017	105	007
180	088	123	056	034	048	051	024	008	121
055	156	041	099	057	045	172	079	021	002
141	110	039	102	019	025	071	193	108	067
107	106	112	190	184	127	023	191		012
122		125	100	049	183	133	042	147	
066	064	111	209	082	221	068	233	005	030
004	015		050	096	046	202	177	081	222
065	176	223	159			073	070	146	013

	169									135	144	109
		232		052		092	225					
				230	211							
					158	217						
		175	084	077	032					139	171	
									124	022	003	
	010	080	040	014	140	053	018	016	047	113		
	001	020	130	098	152	044			038	234	036	
		167	149	009	148	072	091	114	006	132		
		095		054	058	164	094		033	061		
		220	031				227	103				
		155	118	062	059	069	128	029	213			161
		174	187	188	063			185	136	086	200	
		219	196	035	186							083

(contenu de la lettre, plus lisible)

Paris, le 18 février 1869

Mon cher Guasco,

Le mardi gras est cause que j'ai tardé d'un jour à vous écrire, mais enfin j'arrive à temps pour l'honneur et le crédit de nos noms à tous. Quand pourrons-nous n'avoir plus besoin de toutes ces petites combinaisons et trouver en nous-mêmes des ressources suffisantes ? Les circonstances ne sont guère favorables pour la réalisation de ce rêve.

Je suis heureux de vous savoir en possession d'un bien-être physique parfait, comme vous dites. Le bien-être moral viendra sans doute, mais il faut jouir [souligné] de ma santé pour comprendre ce que c'est que d'avoir la plénitude de ses facultés corporelles. Si j'avais mes jambes d'autrefois !. Ah ! je vous assure que je vais tout tenter pour les rattraper cet été. Si terrible que soit la question d'argent, celle de santé lui est supérieure et je vais faire des efforts désespérés. Il est sûr que j'irais vous voir, si je marchais mieux : la chose est déjà convenue avec un de nos administrateurs.

Notre compagnie fait des miracles pour se tirer d'affaire et je commence à croire qu'elle s'en tirera. Le projet du Simplon va produire son effet très prochainement. C'est une merveille que tous les hommes sérieux de la science, de la politique et de l'industrie sont allés voir et vont voir tous les jours. Le tracé est reconnu pratique [souligné] et réalisable en 5 ans au maximum. Il n'exclut pas le Lukmanier : l'un et l'autre se complètent au contraire. Quelle faute ! quel crime de ne pas avoir fait cela il y a 2 ans ! La compagnie grâce aux ressources qu'elle avait alors était en mesure de faire par elle-même en attendant les concours des gouvernements et elle serait à cette heure dans la meilleure situation possible.

Lavalette a été à la fois bien coupable et bien peu habile. Ce ne sont pas les avis qui lui ont manqué. Il serait aujourd'hui riche et considéré.

Je crains bien que ce que vous me dites de ses affaires ne soit complètement erroné. Il me revient de sources assez sûres qu'il est au contraire aux expédients les plus fâcheux. Duhoussat, m'a-t-on dit, s'est séparé de lui dans des termes plus que froids. Je le saurai car il m'a fait prévenir de sa visite qui me fera plaisir, car je l'aime beaucoup. M. Allet est en ce moment chez nous et il figure, comme vous le savez, au nombre de nos administrateurs. Il sait aujourd'hui la vérité et regrette bien des choses du passé, croyez-le.

En ce qui touche votre compte et celui de M. Trivulzio je ne sais sérieusement pas ce qu'il y a à faire. Nous avons un directeur qui ne peut rien savoir de ce passé-là et qui craint beaucoup d'engager sa responsabilité. Il faudrait s'adresser à un administrateur, et je ne vois guère que M. de Joguet qui pourrait s'en entendre avec vous à Turin par l'intermédiaire de M. Déléon. Si je pouvais aider à cela ensuite, en confirmant ce qui lui aurait été dit, j'en serais très heureux. Si, comme je le crois, il va bientôt à Turin, je vous en préviendrai. Il est un peu souffrant en ce moment.

Rien de meilleur pour nos amis. Que devient Descostes ? Avez-vous des nouvelles de Mme Mariette David ? Je vous dirai pourquoi dans quelques jours en répondant à votre réponse [souligné]. J'aurais intérêt à savoir si elle habite encore Turin. Veuillez offrir mes hommages à Madame Guasco et me croire bien et tout à vous.

[signé]

"

Le compte-rendu :

"

Cette lettre chargée (40c de port + 50c de recommandation) de Paris pour Turin (01) comporte deux timbres à 40c (variétés n°113 et 047) qui formaient paire 79D1-80D1 (02). Elle est adressée au comte Guasco au 24 rue Alfieri dans les nouveaux quartiers construits au XIX^{ème} siècle (03). La lettre ne pèse que 6g50 (04) et ne contenait sans doute pas d'autre valeur que les informations fournies (05) sur papier à en-tête de la compagnie des chemins de fer de la ligne d'Italie (06).

Cette société fut créée en 1856 par Adrien de La valette pour relier la France et Lausanne d'un côté à l'Italie de l'autre via le col du Simplon (07). La ligne s'étendit rapidement du Bouveret à Sion, avec percement d'un tunnel à Saint Maurice (08) mais le coût des aménagements et des expropriations (09) n'était pas compensé par un chiffre d'affaire suffisant (la ligne n'était pas encore reliée au reste du réseau ferré) et la compagnie fit faillite en 1865. Une nouvelle compagnie fut aussitôt fondée par le même La Valette et en 1868 la ligne

atteignait Brigue. De là, le but était de passer le col du Simplon, mais aussi celui du Lukmanier (10 à 12) vers l'Autriche. Tout ceci est bien développé dans une brochure destinée à convaincre les investisseurs de l'époque (13) et qui n'a qu'un défaut : le projet repose sur des solutions techniques éprouvées (14) mais dépassées à cette époque où le progrès avançait à grand pas !

En février 1869, date de notre lettre, La Valette recherchait sans succès des fonds pour poursuivre les travaux, d'où les inquiétudes manifestées par les investisseurs dans leur correspondance. Les fonctions d'administrateur expirèrent en 1872 faute d'activité et la compagnie fut liquidée pour 700.000CHF (pour 25 millions investis !). Après bien d'autres tribulations, un tunnel du Simplon plus ambitieux fut finalement percé en 1906 (15). Ce célèbre timbre erroné italien de 1956 (16) nous montre une locomotive à vapeur sortant du tunnel alors que la voie fut électrifiée dès l'origine (17). Les Suisses, la même année, montrent un train émergeant du second tunnel percé en 1921 (18), confirmé par un souvenir commun de 2006 (19).

Le passage du chemin de fer à travers les Alpes se fait en quatre points principaux (20). En plus du Simplon, il y a le Mont-Cenis qui est le premier grand tunnel, commencé en 1857 et terminé en 1871 (21). Le tunnel du Saint-Gothard a été ouvert en 1882. On voit sur cette carte commémorative du centenaire (22) les difficultés pour réduire la pente menant au tunnel, qui diminuent la vitesse et donc le trafic potentiel. Pour éviter cela, on perce depuis ces dernières années des tunnels de base, plus profonds mais plus longs (entre 50 et 60km): celui du Mont-Cenis vient d'être commencé, celui du Saint-Gothard a été terminé en 2016 (23). Celui du Brenner est en voie d'achèvement : il n'y avait auparavant qu'une voie de surface, mais depuis 1867 (24).

Les riches investisseurs de la compagnie des chemins de fer de la ligne d'Italie ont donc tout perdu. La démocratisation progressive de ce genre d'investissement conduira à des situations bien plus dramatiques, par exemple en 1917, avec les emprunts russes (25).

La photo qui ressemble à un damier, est celle de l'état actuel du planchage réalisé par Olivier sur le n° 23 de France; offrez-lui des 23, oblitérés de préférence, pour le remercier!

N'oubliez pas la recommandation! (Olivier CORBLIN)





RAU_01.jpg



RAU_02.jpg



RAU_03.jpg



RAU_04.jpg



RAU_05.jpg



RAU_06.jpg



RAU_07.jpg



RAU_08.jpg



RAU_09.jpg



RAU_10.jpg



RAU_11.jpg



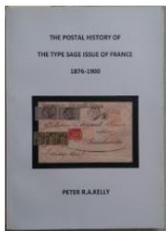
RAU_12.jpg



RAU_13.jpg



RAU_14.jpg



RAU_15.jpg



RAU_16.jpg



RAU_17.jpg



RAU_18.jpg



RAU_19.jpg



RAU_20.jpg



RAU_21.jpg



RAU_22.jpg



RAU_23.jpg



RAU_24.jpg



RAU_25.jpg



RAU_26.jpg



RAU_27.jpg



RAU_28.jpg



RAU_29.jpg



RAU_30.jpg



RAU_31.jpg



RAU_32.jpg



RAU_33.jpg

Un lot sur Ebay a attiré mon attention (01). Rien de spectaculaire, juste un fragment avec quatre timbres courants mal oblitérés (02). Le catalogue de M. Hoogerdijk (03) nous apprend que la recette auxiliaire urbaine (RAU) 9A se situait rue du faubourg Saint Honoré (04). Un article de M. Fouillet dans Les documents philatéliques nous montre à quoi ressemblaient ces bureaux installés au sein de commerces (05). En consultant le catalogue des tarifs postaux français (06), on voit qu'à cette époque, le tarif des lettres simples est à 15c (07), plus 25c de recommandation (08). C'est en fait l'étiquette rose qui a éveillé ma curiosité (09, 10): depuis quand, pourquoi ?

Des lettres recommandées de la même époque comportent un simple cachet R, en plus des 40c d'affranchissement (11, 12, 13). On pourrait penser que ces étiquettes étaient réservées aux RAU mais une lettre de 1902 prouve le contraire (14): elle aussi porte le cachet R. Le livre de M. Kelly (15), qui illustre les différents tarifs au type Sage apporte la solution : les étiquettes roses datent de février 1900 et étaient réservées aux objets à prix réduit (OPR), aux envois en franchise et aux chargés d'office (16). Il faut donc reprendre le catalogue des tarifs postaux : 5c par tranche de 50g pour les OPR (17), plus 10c de recommandation (18). L'envoi devait donc peser entre 250 et 300g (19).

La question suivante est de trouver quand les étiquettes pour les recommandés ordinaires sont entrées en service. En cherchant sur Delcampe, on voit que le cachet R servait encore en 1901 (20), 1902 (21), 1903 (22), 1904 (23), 1905 (24), 1906 (25). Cette année-là, le tarif de la lettre simple a été abaissé à 10c (26), ce qui explique l'affranchissement à 35c au lieu de 40c à partir de cette date. Mais le cachet R reste en service en 1907 (27), 1908 (28). Je ne résiste pas au plaisir de montrer une lettre en franchise recommandée, munie de son étiquette rose (29): ce n'était pas une expérience temporaire. Nous trouvons encore le cachet R en 1909 (30), mais à partir de 1910 (31) apparaissent les étiquettes blanches que nous cherchions.

Epilogue : Pierre W. me signale aimablement l'existence d'un catalogue des étiquettes des services postaux (32) et son supplément (33) qui confirment nos recherches.

LA FEDERATION

Comme chacun le sait ou ne le sait pas, notre association fait partie de la FFAP, fédération française des associations philatéliques et elle contribue à son fonctionnement (pour une partie de la cotisation souscrite à l'APL). Vous avez toutes les informations sur le site de la fédération [https : //www.ffap.net/ index.php](https://www.ffap.net/index.php) ou plus simplement en tapant ffap.

La fédération elle-même affiliée à des fédérations internationales, est composée de 20 groupements régionaux de plus ou moins grande taille et de groupements d'assos spécialisées (les GAPS) sous la houlette d'autant de bureaux et de conseils d'administration alimentés par des représentants des quelque 600 clubs fédérés. Hormis un poste de secrétaire administratif rétribué, toutes les fonctions sont occupées par des bénévoles.

Au congrès national de Valenciennes en octobre 2021, un nouveau président fut élu. Il s'agit de l'ex-responsable national jeunesse, Philippe Lesage, succédant à Claude Désarménien qui, selon les statuts, ne pouvait plus briguer un autre mandat. Notre Présidente, Brigitte Vansteendam, représentait l'APL pour cette élection. L'APL fait partie de la région II (deux) qui regroupe une vingtaine de clubs des départements du Nord et du Pas de Calais

A la dernière AG de notre groupement, le 28 novembre 2021, à Valenciennes, Robert Dedecker a quitté ses fonctions de président du groupement après 30 années de présence active et a été chaleureusement honoré par l'assemblée des délégués. Michel Poulter, par ailleurs Président de l'Association Philatélique du Boulonnais, lui succède. Brigitte Vansteendam et Philippe Savary participaient à cette AG en tant que délégués de notre association. La gestion est assurée par un bureau et un CA (conseil d'administration) composé des délégués de chaque asso. Des réunions de ces bénévoles se tiennent très régulièrement à la Chapelle d'Armentières.

N'hésitez pas à visiter le site de la FFAP et celui du groupement (philanord.fr) ... sans oublier celui de l'APL (assphilateliquelilloise.fr) !!

UNE HISTOIRE HAUTE EN COULEURS

Repères chronologiques de la première émission de timbres de France de 1849

Aperçu de la conférence donnée lors de la réunion de l'Association Philatélique Lilloise le 20 novembre 2021 par Pierre Weexsteen.

24 août 1848 : L'Assemblée Nationale adopte la réforme postale avec l'abaissement du tarif à 20c pour toutes les lettres envoyées de bureau à bureau à travers la France jusqu'à 7,5 grammes et la création du timbre d'affranchissement. La mise en œuvre de la réforme est prévue pour le 1er janvier 1849 avec l'émission de 3 timbres à 20c, 40c et 1f.

7 septembre 1848 : Anatole Hulot précise le choix des couleurs : noire pour le 20c, bleue pour le 40c et rouge pour le 1F.



Photo 1 : 20 C noir



Photo 2 : 1 FR vermillon

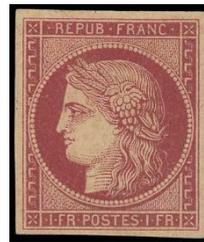


Photo 3 : 1 FR rouge-brun

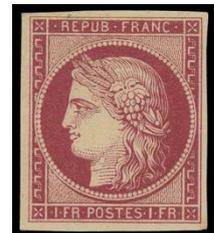


Photo 4 : 1 FR carmin

4 décembre 1848 (Photo 1) : L'impression du 20 C noir commence avec 2 galvanos de 150 timbres qui impriment des feuilles de 300 timbres (1er tirage du 4/12/1848 au 22/2/1849).

25 décembre 1848 : Par circulaire de l'Administration générale des Postes, la vente des timbres-poste est autorisée à partir du 25 décembre 1848, afin que les usagers soient prêts à les utiliser pour le 1er janvier. Seul le 20 C noir a bénéficié de cette vente anticipée.

30 décembre 1848 : On commence l'impression du 1 FR rouge.

1 FR vermillon (Photo 2) : C'est la première teinte imprimée pour le 1 FR avec 1 seul galvano de 150 timbres. (Début de la 1^{ère} partie du 1^{er} tirage du 1 FR rouge du 30/12/1848 au 7/1/1849)

1 FR rouge-brun (Photo 3) : La couleur vermillon a l'inconvénient d'attaquer le cuivre du galvano et d'être chère, la couleur est changée en rouge-brun à la fin de la 1^{ère} partie du 1^{er} tirage avec 1 seul galvano de 150 timbres.

1 FR carmin : 8 janvier 1849 (Photo 4) : A partir de cette date, le tirage se fait par planche de 300 timbres avec 2 galvanos. La couleur est de nouveau modifiée et devient carmin (2^e partie du 1^{er} tirage du 1 FR du 8/1/1849 au 15/1/1849).

31 décembre 1848 : 20 C noir : On connaît quelques utilisations anticipées du 20 C le 31 décembre 1848. Un 20 C oblitéré à Alger le 31/12/1848 a été exposé chez M. Th. Lemaire du 3 au 7 mars 1904. Ce timbre est encore mentionné dans le catalogue spécialisé France & Colonies d'Yvert et Tellier de 1939. Je n'ai pas réussi à trouver une photo de ce timbre.

Depuis, on a trouvé quelques autres exemplaires.



Photo 5 : 20 C oblitéré AMIENS 31 décembre 1848, à côté cachet AMIENS du 31 décembre 1848 surchargé du cachet du 1 janvier 1849 sur lettre pour Aumatre (Vente Dreyfus Juin 2011)

Toutes les enveloppes connues au 31 décembre 1848 semblent avoir été envoyées le 1er janvier 1849 avec un cachet à date qui par erreur est resté à la date de la veille.

Lundi 1^{er} janvier 1849 : 20 C noir : Premier jour d'utilisation du 20 C noir en France et en Algérie



Photo 6 : 20 C oblitéré LILLE 1 janvier 1849 (Vente à prix nets du printemps 1994 de Roumet)

Mardi 2 janvier 1849 : 1 FR rouge vermillon : Première utilisation connue



Photo 7 : 1 FR vermillon sur lettre de Paris BUREAU CENTRAL (60) du 2 janvier 1849 (Collection Lafayette)

8 janvier 1849 : 1 FR rouge-brun : Première utilisation connue sur un timbre détaché , la première utilisation connue sur lettre date du 14 janvier (il s'agit d'un devant de lettre).



Photo 8 : 1 FR rouge-brun oblitéré LISIEUX 8 janvier 1849 (VO Soluphil 6/2/1987)

19 au 29 janvier 1849 : 1 FR rouge-brun ou carmin : Entre ces deux dates, Il existe plusieurs enveloppes avec timbre à 1 FR décrit parfois comme rouge-brun, parfois comme carmin. Peut-être, y a-t-il parmi ces enveloppes, la première utilisation du 1 FR carmin.

Fin janvier 1849 : 40 C bleu (Photo 9) : Début d'impression du 40 C bleu. Avant sa mise en vente, on décide d'attribuer la couleur bleue au 20 C. Le 40 C bleu restera NON EMIS



Photo 9 : 40 C bleu



Photo 10 : 20 C bleu



Photo 11 : 40 C orange



Photo 13 : 20 C bleu surchargé « 25^C »

9 mars 1849 : Le Conseil des Postes préconise la couleur bleue pour le 20 C afin que l'oblitération soit plus visible, le 40 C sera orange.

7 avril 1849 : 20 C bleu (Photo 10) : Début de fabrication du 20 C bleu. Sa diffusion est prévue après épuisement des 20 C noir. En raison du changement de tarif du 1er juillet 1850, le 20 C noir ne sera jamais épuisé, et le 20 C bleu restera NON EMIS.

14 avril 1849 : 40 C orange (Photo 11) : Début d'impression du 40 C orange).

24 mai 1849 : Le directeur général des postes constate que la couleur du 40 C orange ressemble trop à celle du 1 FR vermillon et on décide de reporter sa mise en vente en attendant une solution.

1^{er} décembre 1849 : L'administration générale des postes envoie une circulaire demandant le retrait du 1 FR rouge clair (vermillon). C'est la solution trouvée pour ne pas confondre les 40 C orange avec les 1 FR vermillon

Dimanche 3 février 1850 : 40 C orange : Première utilisation du 40 C orange après le renvoi à l'administration des 1 FR vermillon. Cette date est mentionnée par Jean-François Brun et Michèle Chauvet. La date la plus ancienne que j'ai pu voir est le 7 février 1850



Photo 12 : 40 C orange sur lettre du 7 février 1850 (VO n° 2 Roumet Histoire Postale)

15 mai 1850 : Une loi des finances porte le tarif de la lettre simple de 20c à 25c à partir du 1er juillet 1850.

18 mai 1850 : Une délibération du Conseil des Postes décide « ... à faire vendre provisoirement et à partir du 1er juillet prochain, au prix de 25 centimes des timbres-poste imprimés en bleu, bien que ces figurines ne portent dans l'exergue que l'énonciation de 20 centimes ». Cette décision est prise par crainte de ne pas pouvoir livrer à temps les nouveaux 25 C bleu.

18 mai 1850 : 25^c sur 20 C bleu (*photo 13*) : essai de surcharge rouge « 25^c » sur 20 C bleu. C'est probablement la décision du conseil des postes du 18 mai qui a provoqué cet essai de surcharge sur le 25c bleu non émis. Le seul exemplaire connu présente un aminci à la partie supérieure car il était collé sur un feuillet soumis au directeur de l'Atelier du Timbre, Lot 25 de la 11e vente Ferrari, Lot 1836 de la 170e vente sur offres de Jamet-Baudot).

La réimpression de ce timbre porte une surcharge différente de l'original.

1^{er} juillet 1850 : Hausse du tarif des lettres de 20c à 25c et émission du 25 C bleu qui a été livré à temps dans tous les bureaux de France et d'Algérie. C'est le premier timbre de la seconde émission de France.

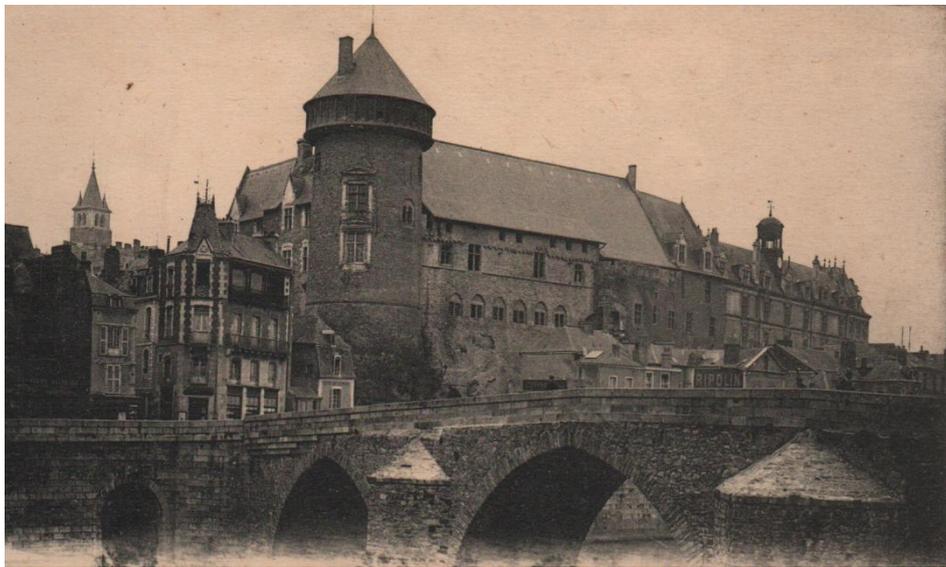
DE BEAUX TIMBRES

La page de couverture posait une question...

Il ne s'agit pas de choisir le timbre qui vous semble le plus beau parmi ceux qui sont ici présentés mais il vous est demandé de rédiger quelques lignes (maximum douze) pour donner vos propres critères pour estimer ce qu'est «un beau timbre».

Les réponses sont à envoyer au secrétaire adjoint (mail ou par écrit, lors des réunions). Toutes les réponses seront publiées dans le n° 110 et un vote lors de la réunion suivante permettra de choisir la meilleure définition. On peut imaginer l'envoyer à La Poste pour les inciter à émettre uniquement ... de beaux timbres!

MAXIMAPHILIE



Quel timbre (n°, nom, couleur) aurait-il fallu coller sur chacune de ces cartes pour en faire une Carte Maximum? (réponse à envoyer par mailou par écrit lors des réunions, trois premières réponses recevront un superbe cadeau philatélique.